

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL
N° 20250409 -O5

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres :

- en exercice = 24
- présents = 17
- votants = 17

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril, le comité syndical, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SAINT CERE sous la présidence de Monsieur Loïc LAVERGNE AZARD

Secrétaire de séance : Jean-Michel TEULIERE

Date de la convocation : 17 mars 2025

Présents votants (16) : BERTHOUMIEU Marie, CANCHES Michel, CARMIER Camille (suppléant de MEILHAC Sébastien), CESANO Lionel, CURNET Jean-Paul, DA FONSECA Thierry, DELMAS Jean-Pierre, FOURNIER BOURGEADE Michèle (suppléante de FOUCHE Jean-Claude), GUYOT Jean-Pierre, LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, NAYRAC Jean-Luc, RANOUIL Philippe, ROUSSIES Stéphanie, TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel

Présent non votant (1) : AYROLES Francis

Absents excusés ayant donné pouvoir (1) : MADELRIEUX Christian à TEULIERE Jean-Michel

Absents dont excusés (8) : BES Didier, BOUCHEZ Murielle, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, LUDIER Stéphane, MEILHAC Sébastien, PEIRANI Patrick, PEYRICAL René

Monsieur Francis AYROLES quitte la salle au moment du vote.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur LAVERGNE AZARD prend la présidence

Vu les travaux du bureau syndical du 12 mars 2025,

Après s'être fait présenter le compte administratif,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le compte administratif 2024 du budget annexe lequel peut se résumer comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Résultats reportés		875 636.47		314 998.50
Opérations 2024	915 347.49	1 033 161.20	1 028 718.20	796 629.13
TOTAUX	915 347.49	1 908 797.67	1 028 718.20	1 111 627.63
Résultats de clôture		993 450.18		82 909.43
Restes à réaliser			1 026 113.64	907 481.40
TOTAUX CUMULES	915 347.49	1 908 797.67	2 054 831.84	2 019 109.03
RESULTATS DEFINITIFS avec RAR		993 450.18	35 722.81	

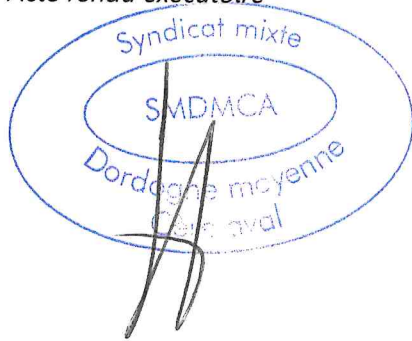
AR Prefecture

046-200092138-20250409-20250409050-DE
Reçu le 16/04/2025

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs.

Publié et notifié le 16/04/25

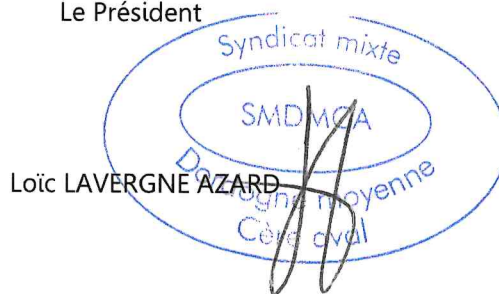
Acte rendu exécutoire



Pour copie certifiée conforme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président



La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.